



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

IFAS : informations pratiques

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants est rattaché au groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud.

Les locaux se trouvent dans l'enceinte du site hospitalier Paul Guiraud de Villejuif. Ils se situent à proximité de Paris intra-muros, ils sont facilement accessibles en transports en commun, notamment via les lignes 7 et 14 de métro ainsi que la ligne 7 du tram.

L'Institut dispose d'un amphithéâtre de 200 places, de salles de cours adaptées aux travaux dirigés, de salles de travaux pratiques équipées, d'une salle informatique (13 postes). Toutes les salles sont équipées d'une sonorisation et de matériel audiovisuel. Le WIFI dessert tous les locaux. Les étudiants bénéficient également d'un centre de documentation et d'information pour leurs recherches.

L'ensemble constitue un lieu de formation agréable, clair, fonctionnel et spacieux.

Se former à l'IFAS en cursus partiel en parcours modulaire

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordés, selon les modalités fixées à l'annexe VII de l'arrêté du 10 juin 2021, aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Le diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM)
- Le diplôme d'État d'ambulancier (DEA)
- Le baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (Bac pro SAPAT)
- Le baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (Bac pro ASSP)
- Le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) (arrêté du 29 janvier 2016 : spécialités « à domicile », « en structure collective », « éducation inclusive et vie ordinaire »)
- Les titulaires des diplômes d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) ou d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) sont titulaires de droit du DEAES 2016
- Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF) • Le titre professionnel d'agent de service médico-social (ASMS)
- Aux personnes n'ayant pas validé l'ensemble des modules conduisant à l'obtention du DEAS au cours de la formation initiale (1 redoublement autorisé)

Les coûts de la formation partielle sont adaptés à chaque situation.

Documents

- [Frais de formation IFAS](#) (85.58 Ko)
- [Frais pédagogiques en cursus partiel](#) (145.33 Ko)
- [Plaquette IFAS et handicap](#) (213.15 Ko)